



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 Août 2021 À 19 H 00**

L'An deux mille vingt-et-un et le vingt-six août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 13 août deux mille vingt-et-un, s'est réuni à dans la salle habituelle de ses séances en la Mairie de Lançon-Provence sous la présidence de Madame le Maire, conformément à la Loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et au décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Étaient présents tous ses membres à l'exception de :

M. Olivier DENIS qui avait donné procuration à Mme Julie ARIAS
M. Guy BELTRANDO qui avait donné procuration à Mme Patricia HEYRAUD
Mme Christina MOREL qui avait donné procuration à M. Olivier STEVENIN
Mme Ingeborg PICAVET qui avait donné procuration à M. Christian CHIAPPINI
Mme Christine MORTELLIER qui n'avait pas donné procuration
M. Lionel TARDIF qui avait donné procuration à Mme Marie NIGRI
M. Wilfried VERVISCH qui avait donné procuration à Mme Nathalie HOCQUARD
Mme Pauline BECHET qui avait donné procuration à Mme Virginie VIOLA
M. Gabriel TOBIAS qui avait donné procuration à M. Jean-Louis DONADIO
Mme Marie-Cécile DEMARIÉ qui avait donné procuration à Mme Valérie POILLONG
M. Denis MALLIA qui n'avait pas donné procuration
Mme Florence ALEXANDRE qui avait donné procuration à M. Sébastien GUIRAUD
M. Michel TREZINI qui n'avait pas donné procuration

Secrétaire de Séance : Virginie VIOLA

PROCÈS-VERBAL

Madame le Maire a soumis au vote le procès-verbal de la séance du 29 juin 2021 qui est approuvé, **à l'Unanimité des membres présents,**

DÉCISIONS PRISES

Madame le Maire a rendu compte au Conseil municipal des décisions prises depuis la séance du 29 juin dernier sur la base de la délégation au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivité.

INTERCOMMUNALITE :

Rapporteur : Madame le Maire

21-061 Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée – Opération de défense contre l'incendie (DECI)
– Lotissement Les Roquilles

21-062 Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée – Réseau Pluvial – Boulevard Victor Hugo

21-063 Syndicat d'Aménagement de la Touloubre (SIAT) – Dissolution & Liquidation pour inactivité
–Avis

CULTURE :

Rapporteur : Madame le Maire

21-064 26^{ème} concours de peinture de la Commune de Lançon-Provence – Dotations allouées

FINANCES :

Rapporteur : Valérie POILLONG

21-065 Taxe foncière sur les propriétés bâties – Limitation de l'exonération automatique sur les constructions nouvelles

21-066 Délibération modificative - Attribution de subventions assorties de conditions d'octroi - Comité des festivités les Mourguettes

FONCIER :

Rapporteur : Olivier STEVENIN

21-067 Cession à Monsieur Tony ROUTYA – Parcelles Communales G 267 et 268 – Lieudit « Les Suilles »

21-068 Convention de servitude de tréfonds avec ENEDIS sur la parcelle communale BA 155

21-069 Travaux d'extension du réseau électrique – Remboursement de la contribution financière à la Commune – SCI « Le Dépôt de Peyrolles »

RESSOURCES HUMAINES :

Rapporteur : Patricia HEYRAUD

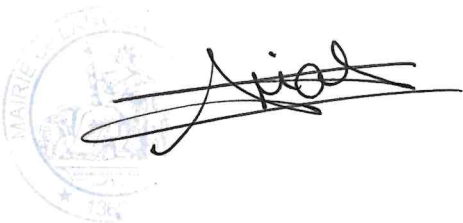
21-070 Modification du tableau des effectifs – Août 2021

21-071 Création d'un poste de collaborateur de cabinet

La séance est levée à 19h45

Le Maire
Julie ARIAS

Virginie VIOLA
Conseillère Municipale



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'V. Viola', is written below the name of the councillor.